

*Loi organique de 1983*

Si je ne m'abuse, le ministère de l'Expansion économique régionale a fait long feu pour céder la place au ministère de l'Industrie et du Commerce qui va dépêcher des directeurs de projets dans toutes les provinces pour évaluer et les régions et les projets et revenir à Ottawa faire rapport à un groupe appelé MEDER. Un drôle de sigle, mais c'est celui du ministère d'État (développement économique et régional), un sigle que seuls les initiés à Ottawa arrivent à prononcer. L'idée, c'est de brancher les régions concernées au plus haut niveau ministériel et le ministre de l'Emploi pourra alors, si je ne m'abuse, faire part directement au cabinet des problèmes qui préoccupent les régions. Cela semble une bonne idée, en principe. C'est la façon avec laquelle on devrait envisager le développement régional, mais cela n'est pas sans susciter des inquiétudes. Et ces inquiétudes, j'en ai eu connaissance surtout la semaine dernière quand notre caucus a tenu sa réunion en Nouvelle-Écosse. On s'est dit que si le ministère de l'Expansion économique régionale était aboli—un ministère créé essentiellement pour répondre aux besoins des régions—et que le développement régional relève dorénavant du ministère de l'Industrie et du Commerce, un ministère plus grand, peut-être on oublierait les principes du développement régional. Peut-être n'auront-ils pas toutes l'attention que leur aurait consacrée un ministère distinct. Voilà ce que Alexa McDonough, le chef du NPD en Nouvelle-Écosse et d'autres gens de l'endroit nous ont dit. J'ai entendu d'autres députés à la Chambre tenir à peu près le même langage aujourd'hui.

● (1620)

Le ministère de l'Industrie et du Commerce va pencher pour les gens importants. Il va favoriser les grosses sociétés avec lesquelles il traite et il va oublier les plus petites qui sont celles qui s'intéressent généralement le plus au développement régional et qui créent des emplois dans les régions.

Voilà pourquoi, monsieur le Président, cette réorganisation nous préoccupe et nous paraît suspecte. Nous craignons aussi que le Parti libéral ne consacre tout l'argent et toute l'attention du gouvernement à une région très précise de l'Ontario, à savoir le sud de cette province afin d'y recueillir les voix dont il a besoin au cours des prochaines élections. Il semblerait que c'est le parti qui gagnera ces sièges qui formera le prochain gouvernement.

Il faudra que le comité sache si ce plan qui a l'air bien beau en principe permettra de répondre aux besoins régionaux.

Il existe un problème quand le commerce international fait partie du ministère des Affaires extérieures. Si je peux me permettre de paraphraser Lord Durham, nous avons maintenant, au sein du ministère des Affaires extérieures, deux grands ministères, l'un qui s'occupe des affaires de l'État et l'autre du commerce international. J'ai bel et bien l'impression que c'est une source de conflits à peu près analogue à celle qui

existait au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Prenons, par exemple, le cas de l'avion nord coréen qui a été abattu et du problème que cet événement crée dans nos relations avec l'Union soviétique; une partie du ministère s'occupe de cette question alors que l'autre traite du commerce des céréales et des biens manufacturés avec ce pays. C'est ainsi qu'un conflit surgit au sein du ministère. Or, il faudra que le comité tire cette question au clair lorsqu'il sera saisi de cette mesure.

[Français]

Monsieur le Président, il existe des problèmes en ce qui a trait au projet de loi C-152, et nous devons en discuter en comité. De plus, je pense que nous avons besoin d'une stratégie industrielle pour tous les divers secteurs de ce grand pays.

[Traduction]

Il me semble qu'une stratégie industrielle signifie bien davantage qu'une mesure comme celle-ci. Elle nécessite une évaluation de nos atouts dans chaque région, l'affectation de fonds aux régions et l'élaboration d'un plan. Nous devons planifier nous-mêmes, sinon les sociétés du secteur privé, les grosses multinationales, planifieront à notre place en tenant compte uniquement des intérêts de leurs actionnaires. Nous devons élaborer un plan régional pour l'ensemble du pays. Nous ne pouvons pas nous passer du gouvernement comme le parti conservateur le propose dans le cadre de son nouveau programme économique à la Reagan. Cela ne correspond ni à la tradition canadienne ni même à la tradition des conservateurs, mais autant que je puisse voir, c'est bien ce qu'ils nous proposent.

Ce que nous devons faire pour aider les petites entreprises des régions, c'est tenir compte à la fois des intérêts du secteur privé et de ceux du secteur public. Le gouvernement doit reprendre l'une des banques canadiennes pour orienter les capitaux vers la création d'emplois et les petites entreprises les régions. A l'heure actuelle, les banques prêtent tout leur argent aux Dome et aux Nelson Skalbania. Les petits exploitants des régions n'en profitent pas. C'est une nouvelle politique de ce genre que le NPD voudrait voir instaurer. Voilà comment on pourrait créer des emplois au Canada.

Cette mesure ne fait que modifier un peu le système actuel actuel qui ne donne pas les résultats voulus et qui ne crée pas des emplois pour les Canadiens.

**M. le vice-président:** Les questions et les réponses ne sont pas autorisées après la première période de débat de huit heures. La durée des discours est maintenant limitée à dix minutes. J'accorde la parole au député d'Ontario (M. Fennell).

**M. Scott Fennell (Ontario):** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) de sa visite dans la circonscription de Mission-Port Moody. Il nous a beaucoup aidés à remporter ce siège.